

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

**Comité directeur 1/2019
5 avril 2019, Rheinfelden**

Informations

B.1 Mandat du groupe de travail Agriculture

Projet de résolution

Le comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur prend connaissance et adopte le mandat du groupe de travail Agriculture pour la période 2019-2021.

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Mandat 2019-2021 du groupe de travail Agriculture

1. Mission générale et objectif

Le groupe de travail Agriculture favorise la coopération transfrontalière dans le domaine de l'agriculture et sur des sujets similaires. Il a en particulier pour mission de préparer des recommandations pour les questions relatives aux défis actuels du Rhin supérieur.

Le groupe de travail informe régulièrement la Conférence du Rhin supérieur de son activité et dépose les demandes nécessaires.

2. Organisation et fonctionnement

Le groupe de travail Agriculture est composé d'experts des groupements professionnels et des services administratifs du secteur de l'agriculture, ainsi que des chambres d'agriculture. La présidence est assurée du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 par M. Lukas Kilcher, Directeur de l'Ebenrain-Zentrum für Landwirtschaft, Natur und Ernährung à Sissach, canton de Bâle - Campagne.

Le groupe de travail assure une fonction de coordination pour les groupes d'experts ainsi qu'une fonction de pilotage stratégique grâce à des réunions régulières (3 par an) et à un échange d'informations.

3. Missions

Le groupe de travail Agriculture est chargé en particulier des missions suivantes :

- Il traite des thèmes agricoles actuels, en particulier les relations entre la production des produits alimentaires, l'alimentation, la protection de la nature, des sols, la protection du climat, ainsi que la formation professionnelle initiale et continue. Il peut également se pencher sur les réglementations en vigueur dans l'espace du Rhin supérieur et comparer leur mise en œuvre.
- Il favorise l'échange d'informations, d'expériences et d'opinions entre tous les participants.
- Il assure la rédaction de rapports ou de propositions communes de résolutions pour la Conférence du Rhin supérieur.
- Il mène des activités de relations publiques en accord avec le secrétariat commun.
- Son activité sera jusqu'en 2021, plus particulièrement orientée sur la promotion du développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et le comblement de l'écart entre agriculture, nature et alimentation.
- Il échange avec des groupes d'intérêts sur des sujets sociétaux tels que le bien-être animal ou la traçabilité des produits.
- Il examine d'ici 2021, la nécessité de conserver les groupes d'experts existants et l'opportunité de créer de nouveaux groupes d'experts sur les thèmes des produits phytosanitaires et le climat et les ressources.

4. Groupes d'experts

Le groupe de travail Agriculture peut constituer des groupes d'experts pour transposer le programme de travail ou traiter certains thèmes de manière plus approfondie. Leurs présidents participent aux réunions du groupe de travail.

En règle générale, un groupe d'experts est à nouveau dissout par le groupe de travail quand le mandat du groupe d'experts est exécuté. Le groupe de travail assure la fonction d'un organe de pilotage des groupes d'experts.

Les groupes d'experts suivants travaillent actuellement pour le groupe de travail Agriculture :

- Groupe d'experts « Vin » depuis le 25.03.2009.
- Groupe d'experts « Formation professionnelle initiale et continue dans l'agriculture » depuis le 02.12.2009.
- Groupe d'experts « Chasse » depuis le 11.07.2011.
- Groupe d'experts « Pêche » depuis le 28.10.2011.
- Groupe d'experts « Bien-être animal » depuis le 3.03.2016.

2 à 3 réunions sont prévues chaque année pour chaque groupe d'experts. Pour la période 2019 - 2021, les groupes d'experts ont fixé les priorités suivantes.

4.1 Groupe d'experts « Vin »

Toute la période doit être placée sous le thème général « Filière viticole durable et écologique dans le Rhin supérieur dans le contexte des réglementations légales ».

1. Priorité en 2019 : cépages du Rhin supérieur résistant aux champignons – potentiels viticoles, œnologiques et économiques.
2. Priorité en 2020 : biodiversité et techniques respectueuses de l'environnement dans la viticulture dans le Rhin supérieur.
3. Priorité en 2021 : stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour la viticulture et l'œnologie dans le Rhin supérieur.

4.2 Groupe d'experts « Formation professionnelle initiale et continue dans l'agriculture »

1. Priorité en 2019 : poursuite du projet INTERREG Agroform.
2. Priorité en 2020 : clôture du projet Agroform – Manifestation de clôture et rapport final.
3. Priorité en 2021 : développement du réseau « formation dans les métiers verts » existant.

4.3 Groupe d'experts « Chasse »

1. Priorités en 2019 – Echanges sur la gestion de la menace de la peste porcine africaine, la propagation du loup en Europe centrale et les plans de gestion du loup – Proposition de mesures pour le Rhin supérieur.
2. Priorités en 2020 – Echanges sur les mesures pour la réduction des sangliers et des néozoaires dans le Rhin supérieur, ainsi que les mesures pour l'amélioration des conditions de vie du petit gibier.
3. Priorités en 2021 – Echanges et évaluation de la chasse à l'arc en tant qu'alternative à la chasse au gibier dans les environs des zones urbaines du Rhin supérieur.

4.3 Groupe d'experts « Pêche »

1. Priorités en 2019 – Participation au salon de la pêche à Strasbourg le 23.2.2019 et au salon « Chasse & Pêche » à Offenbourg des 29 au 31.3.2019, concours de pêche tri-national pour les jeunes le 28.9.19 à Willstätt-Legelshurst, organisation d'un examen pour les pêcheurs en Alsace (qui souhaitent pêcher en Allemagne) ; autre thème – pêche à la ligne et protection des animaux.
2. Priorités en 2020 – Participation au salon de Colmar, au salon « Chasse et Pêche » à Offenbourg, poursuite du travail tri-national avec les jeunes, qualification d'examineurs pour l'examen de pêche en Alsace ; autre thème – réchauffement climatique et ses conséquences sur l'écologie du milieu aquatique.
3. Priorités en 2021 – Poursuite des travaux de 2020.

4.4 Groupe d'experts « Bien-être animal »

1. Priorités en 2019 – Séminaire et échange d'expériences pour l'amélioration du bien-être animal dans l'élevage bovin, en particulier séminaire sur l'élevage bovin à l'entrave du 26.2.19 en Bade et du 7.3.19 en Alsace. Développement du réseau des vétérinaires sur la prévention des épizooties, en particulier en lien avec la menace de la peste porcine africaine.
2. Priorités en 2020 – Poursuite des échanges sur le bien-être animal concernant d'autres espèces animales - par exemple les porcs, la volaille, stabilisation du réseau Eppizooties
3. Priorités en 2021 – Poursuite des travaux de 2020 si nécessaire et pertinent.

5. Coopération avec d'autres instances

Le groupe de travail Agriculture assure l'échange d'expériences et d'informations avec d'autres instances pour le compte de la Conférence du Rhin supérieur. Il prend en compte les travaux des autres instances dans le secteur de l'agriculture et il informe les organes qui sont concernés par ses propres travaux.

Le groupe de travail entretient notamment des contacts étroits avec la Commission Agriculture – Environnement – Climat-Energie du conseil rhénan.

Le groupe de travail et ses groupes d'experts peuvent également, si cela nécessaire, associer d'autres partenaires à leurs activités.

6. Autres thèmes

Si le groupe de travail Agriculture souhaite traiter sur le long terme des thèmes extérieurs au présent mandat, il proposera au comité directeur une modification adaptée du mandat.